

DECISION N° 000020 /MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM/2026 DU 27 MARS 2026

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°01/AONO/MINJEC/CIPM/2026 DU 10 FEVRIER 2026 EN VUE DE L'ACQUISITION DES
EQUIPEMENTS POUR LA MISE EN PLACE D'UNE UNITE DE PROTOTYPAGE DANS LA FABRICATION
DE MATERIELS SPORTIFS (PIFMAS).

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE,

- Vu la Constitution ;
Vu la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat ;
Vu la loi n°2025/012 du 17 décembre 2025 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026 ;
Vu le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret N°2012/565 du 28 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ;
Vu le décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu la circulaire N°0001877/C/MINFI du 31 décembre 2025 portant instruction relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2026 ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°01/AONO/MINJEC/CIPM/2026 du 10 Février 2026 en vue de l'acquisition des équipements pour la mise en place d'une unité de prototypage dans la fabrication de matériels sportifs (PIFMAS) ;

Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés ;

DECIDE :

Article 1^{er} Le Groupement d'entreprises ci-après retenu est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert sus visé :

NOM ET ADRESSE DE L'ENTREPRISE	MONTANT TTC (EN FCFA)	RESULTAT EVALUATION	OBSERVATIONS	CONCLUSION
GRUPEMENT ETS LA GRACE & ETS EMERGENCE B.P: 20733 Yaoundé : Tél :699 64 06 86	47 999 318	Qualifié	Offre conforme pour l'essentiel	Retenu

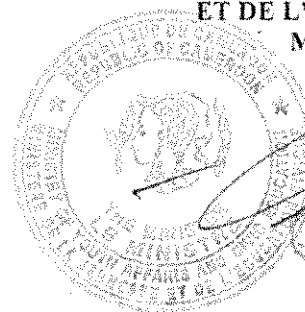
Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le 27 MARS 2026

Ampliations :

- ARMP
- MINMAP
- CIPM/MINJEC
- Intéressé
- Affichage
- Archives/Chrono

**LE MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DE L'EDUCATION CIVIQUE**
Maître d'Ouvrage



Mounouna Foutso